



## Licence Économie, gestion

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie, gestion. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02036675

**HAL Id: hceres-02036675**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036675>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Economie, Gestion

de l'Université d'Avignon  
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004190

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Avignon.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *d'Economie-Gestion* a été ouverte en 2008 à Avignon sous l'intitulé *Economie et management des entreprises*. Cette licence *d'Economie-Gestion* est une formation en trois ans qui vise l'acquisition de compétences permettant de comprendre l'environnement économique et juridique dans lequel fonctionne une entreprise, d'analyser et de résoudre les problèmes de gestion auxquels elle est confrontée et d'utiliser pour cela les principaux outils du gestionnaire. Elle vise en outre, plus largement, l'acquisition de méthodes de travail efficaces et la valorisation des savoirs et savoir-faire.

Elle propose à cet effet des enseignements centrés sur les différentes branches de la gestion, mais aussi des éléments de formation en économie, en droit, en anglais, en informatique et en techniques quantitatives.

Si elle a vocation à permettre une poursuite d'études en master, elle est néanmoins fortement tournée vers la professionnalisation, dans la perspective d'une intégration directe sur le marché du travail après l'obtention du diplôme.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Une licence *d'Economie-Gestion* a sa place dans une université pluridisciplinaire et les effectifs d'étudiants accueillis à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, bien que variables en fonction des documents constituant le dossier de demande de renouvellement d'habilitation, montrent qu'il existe localement un public prêt à en suivre



les enseignements. La maquette des enseignements laisse toutefois des doutes sur l'aptitude de cette licence à apporter le socle de connaissances requises. La faiblesse des techniques quantitatives dans cette maquette soulève des interrogations sur l'acquisition effective de la maîtrise des outils attendue d'un économiste ou d'un gestionnaire au terme des trois années. L'enseignement d'économie, faiblement présent pendant les trois premiers semestres, disparaît ensuite et ne représente pas un volume horaire supérieur à celui du droit, ce qui est anormal dans une licence d'*Economie-Gestion*. Le contenu ne satisfait pas aux exigences d'une licence générale : il s'apparente plus à une formation professionnalisante (DUT, licence professionnelle).

Au sein des dispositifs d'aide à la réussite, la mise en situation professionnelle est manifestement le point fort de cette formation. Elle se veut résolument tournée vers l'entreprise, cherche à faciliter l'émergence d'un projet professionnel et prévoit un stage obligatoire de deux mois au sixième semestre. Une note supérieure ou égale à 10/20 pour l'évaluation du stage est même nécessaire pour la validation du diplôme (il convient toutefois de respecter la compensation prônée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 sur la licence). Plusieurs enseignements ont une dimension appliquée qui renvoie à la réalité des pratiques professionnelles. En dépit des éléments de professionnalisation qu'il comporte, le diplôme ne prévoit cependant pas de dispositif particulier pour les publics en formation continue. L'effort pour inciter les étudiants à partir un ou deux semestres à l'étranger est à intensifier.

L'accent est mis sur la professionnalisation à un point tel que cette licence semble avoir essentiellement vocation à assurer l'entrée des étudiants sur le marché du travail directement en fin de licence plutôt qu'à offrir une large possibilité de poursuite d'études en master (la première promotion ayant été diplômée en 2011, il n'est pas encore possible de connaître le devenir des diplômés). L'offre de formation de l'établissement prévoit un accès de droit en master *Politiques sociales* ou en master *Management et commerce international* (en dépit du fait que la dimension internationale ne soit présente que dans un seul des enseignements de la licence). Cette licence n'apporte néanmoins guère les pré-requis indispensables pour la réussite dans bon nombre de masters du domaine de formation (faiblesse du volume horaire en mathématiques ou statistiques, faiblesse des enseignements de base en économie, caractère très appliqué des enseignements de gestion). Les débouchés en fin de deuxième année vers les licences professionnelles sont plus crédibles que ceux de la troisième année vers les masters, mais enlèvent une partie du bien-fondé du contenu de la troisième année.

L'équipe pédagogique est surtout constituée de gestionnaires. Les cours sont assurés par des enseignants et des enseignants-chercheurs. Le dossier signale l'intervention de professionnels, mais ceux-ci semblent relégués aux interventions ponctuelles ou aux travaux dirigés alors que le contenu de la formation permettrait de les mobiliser largement. Il est surprenant qu'ils ne soient pas plus directement impliqués dans ce projet qui affiche une forte volonté de professionnalisation. Le pilotage de cette licence devait par ailleurs s'appuyer sur un réel suivi de la population étudiante, ce qui n'a pas été fait jusque-là, mais peut s'expliquer par le fait que cette formation est récente à Avignon.

● Points forts :

- Un accent mis sur la professionnalisation, bien lisible dans le choix des enseignements, dans la préparation au projet professionnel ou dans l'obligation de stage.
- Un effort pour proposer une formation originale dans laquelle les étudiants sont bien encadrés, du séminaire d'intégration en début de premier semestre jusqu'à la préparation du stage qui clôt la formation au sixième semestre.
- Une prise en charge des étudiants en difficulté avec, en première année, un tutorat pour les étudiants ayant pris plus d'un semestre de retard dans leur parcours.

● Points faibles :

- Des choix d'enseignements qui ne permettent guère d'acquérir les pré-requis indispensables à la poursuite d'études dans bon nombre de masters d'*Economie* et de *Gestion*, avec notamment une part insignifiante d'enseignements de mathématiques ou de statistiques.
- Alors que l'intitulé de la licence est *Economie-Gestion*, les cours d'économie sont réduits à la portion congrue et disparaissent après le troisième semestre.
- Un contenu globalement peu en phase avec l'intitulé d'une formation qui s'apparente plutôt à une initiation aux différentes dimensions de la vie d'une entreprise.
- Un pilotage de la formation par une équipe pédagogique, majoritairement constituée d'enseignants et enseignants-chercheurs en gestion, qui n'a pas jusque-là donné lieu à un véritable suivi de la population étudiante.
- Des informations manquantes dans la demande de renouvellement d'habilitation ou divergentes en fonction des documents (comme, pour les effectifs, entre la fiche d'autoévaluation et le tableau des indicateurs).
- Une confusion dans le dossier entre les compétences transversales et les compétences additionnelles.



## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à l'adéquation entre l'intitulé du diplôme et le contenu de la formation. Il serait également indispensable que les enquêtes menées par l'établissement sur les masters et licences professionnelles soient étendues aux licences générales pour que les informations recueillies puissent être prises en compte dans leur pilotage. Enfin, il serait souhaitable que les porteurs du projet considèrent la liste des informations demandées de façon à ce que le dossier comporte bien tous les éléments utiles à l'expertise.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)							
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011		
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)			122	188	208		
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				55	96		
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3					53		
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante				5 %			
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante							
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)			14 %	18 %	22 %		
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			3 %	7 %	0 %		
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					18 %		
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)							
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire							
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)							
	L1 en 2010-2011			L2 en 2010-2011		L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	504			540		495	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	9 %			13 %		12%	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	5			6		6	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	570			698		503	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	0			135		158	



# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

## Observations sur le rapport d'évaluation des LICENCES de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

### LICENCE ECONOMIE-GESTION

#### 1. REMARQUES GENERALES ET COMMUNES A L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
  - o Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
  - o Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
  - o Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).



- Un *outil d'évaluation des formations par les étudiants* a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement.
- **Suivi de l'insertion professionnelle – suivi des étudiants non diplômés**
  - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
  - Les enquêtes ne sont actuellement mise en œuvre que pour les masters, licences professionnelles et doctorats. Leur extension aux licences ne peut encore être envisagée du fait de la faiblesse des moyens actuels et du nombre plus important d'étudiants à enquêter.
  - Le suivi des étudiants non diplômés de Licence fait l'objet d'une démarche académique, en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille, la DRONISEP et le Rectorat. L'enquête a été effectuée la première fois courant 2011, et les résultats d'exploitation obtenus début 2012.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
  - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
  - un accompagnement dans leur travail personnel à travers quelques unes des activités suivantes :
    - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
    - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
    - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
    - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
    - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
    - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
    - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.

- **Mise en place d'un contrôle continu depuis la rentrée 2009/2010.** Si l'effet sur les taux de réussite n'est pas encore probant (à  $[n+2]$ ), il a été observé sans aucune incertitude un effet immédiat sur les taux d'abandons à l'issue du premier semestre, qui sont passés (à  $[n+1]$ ) d'une moyenne annuelle de 35% à 24% actuellement.
- **Mise en place d'une architecture homogène des Licences.** – Dans le cadre de la mise en place de la licence rénovée, l'architecture des licences a été harmonisée pour toutes les mentions de l'établissement. Entre les semestres 1 et 3, toutes les formations disposent d'UE de compétences

additionnelles (C2i, Langue étrangère, Formation documentaire, construction de projet) qui représentent d'un semestre à l'autre successivement 30, 20 et 10% de l'ensemble des UE. Il en est de même pour les UE de compétences transversales communes à toutes les mentions d'un même domaine de formation.

- *De ce fait, les réorientations – notamment en première année – sont facilitées aussi bien entre mentions du même domaine (les 2/3 de chaque formation sont communs à toutes les mentions du Domaine) que d'un domaine à l'autre (1/3 d'UE communes transférables d'un diplôme à un autre).*
- *Quant aux compétences transversales, elles sont renforcées, dans la mesure où au moins pendant les 3 premiers semestres, elles représentent entre 30 et 10% des enseignements dispensés. L'ouverture vers d'autres disciplines connexes est donc une réalité importante dans chacune des formations.*
- *L'acquisition de compétences additionnelles est renforcée sous forme d'UE obligatoires dans une proportion allant de 30 à 10% des UE entre les semestres 1 et 3.*

## **2. OBSERVATIONS SPECIFIQUES**

### **Licence Economie-Gestion**

Améliorations envisagées/en cours

D'ores et déjà, le processus d'ajustement recommandé par l'AERES est engagé ; il s'agira d'enrichir la licence économie gestion, qui a été conçue effectivement comme une formation d'apprentissage de la vie en entreprise, de matières fondamentales en économie ; le département Economie-gestion mettra aussi en œuvre les outils d'évaluation des enseignements – en vue d'un meilleur suivi de la population étudiante – avec le renforcement de son encadrement pédagogique et administratif.

Le Président de l'Université d'Avignon  
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS